



**Comité des services communautaires et de protection**

**Procès-verbal 35**

**Le mardi 26 août 2014**

**9 h 30**

**Salle Champlain**

---

- Nota :*
- 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité*
  - 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*
  - 3. À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront normalement présentés au Conseil le 10 septembre 2014 dans le rapport 33 du Comité des services communautaires et de protection.*

**Présent :** Conseillers M. Taylor (président), S. Qadri (vice-président), R. Chiarelli, E. El-Chantiry, M. Fleury, D. Holmes, T. Tierney

**DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT**

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

**ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX**

Procès-verbal 34 - le 19 juin 2014

**CONFIRMÉ**

## COMMUNICATIONS

### Réponses aux demandes de renseignements

- CC - 09-13 Mesure des graves pour les plaintes concernant le bruit
- CC - 16-13 Plaintes concernant les activités du Centre Ernst & Young

## BUREAU DU DIRECTEUR MUNICIPAL

### SERVICES DU GREFFIER MUNICIPAL ET CHEF DU CONTENTIEUX

1. RAPPORT DE SITUATION - DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET MOTIONS DU COMITÉ DES SERVICES COMMUNAUTAIRES ET DE PROTECTION POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 19 AOÛT 2014

ACS2014-CMR-CCB-0049

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

---

### RECOMMANDATION DU RAPPORT

**Que le Comité des services communautaires et de protection prenne connaissance de ce rapport.**

REÇU

2. NOM COMMÉMORATIF – SALLE OWEN PRINCE

ACS2014-CMR-CCB-0047

KANATA NORD (4)

---

**RECOMMANDATION DU RAPPORT**

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil d'approuver la proposition visant à nommer une salle dans le Centre des aînés de Kanata, situé au 2500, promenade Campeau, « salle Owen Prince ».

ADOPTÉ

**OPÉRATIONS MUNICIPALES**

**SERVICES DES PARCS, DU LOISIR ET DE LA CULTURE**

3. DROITS D'APPELLATION LIÉS AUX COMMANDITES – CENTRE COMMUNAUTAIRE DE CONSTANCE ET BUCKHAM'S BAY, ET AJUSTEMENT DU CAPITAL

ACS2014-COS-PRC-0007

WEST CARLETON-MARCH (5)

---

**RECOMMANDATIONS DU RAPPORT**

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande ce qui suit au Conseil :

1. Autoriser la Constance and Buckham's Bay Community Association à mettre en vente les droits d'appellation du centre communautaire de Constance et Buckham's Bay et à utiliser les recettes de cette vente comme contribution de l'Association à l'agrandissement proposer du centre communautaire, tel que stipulé dans le présent

rapport;

2. **Autoriser le directeur général du Service des parcs, des loisirs et de la culture à sélectionner un commanditaire et à négocier, finaliser et signer un accord de commandite et de droits d'appellation visant le Centre communautaire de Constance et Buckham's Bay, les conditions de l'accord étant telles qu'énoncées dans ce rapport.**
3. **Approuver une augmentation de 225 000 \$ des immobilisations autorisées et des sources de financement, comme le décrit ce rapport.**

ADOPTÉ

#### POINT SUPPLÉMENTAIRE

4. **MESURE DES GRAVES POUR LES PLAINTES CONCERNANT LE BRUIT**

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

---

#### **Motion n° CPS 35/1**

Motion du conseiller S. Qadri

**Que le Comité des services communautaires et de protection approuve l'ajout de ce point à l'ordre du jour de la présente réunion, conformément au paragraphe 84(3) du *Règlement de procédure*, pour faire en sorte que le personnel opérationnel obtienne les approbations nécessaires pour respecter l'échéancier du projet.**

ADOPTÉE

Le conseiller Chernushenko amorce la discussion sur le sujet en affirmant que les graves sont devenus une source d'irritation importante dans les villes contre laquelle tous s'efforcent de lutter. L'un des résidents de son quartier, qui est propriétaire d'un pub, est aussi expert des instruments scientifiques. Il mesure les graves à l'aide d'une application d'accéléromètre installée sur son iPhone

pour éviter les plaintes des voisins.

Susan Jones, directrice générale, Services de protection et d'urgence, répond qu'elle a envoyé une note de service datée du 25 août 2014 à tous les membres du Conseil. Cette note explique que les niveaux de bruit sont régis par un règlement municipal, mais que les graves ont des fréquences particulières qui se mesurent différemment et ne sont pas mesurées par les agents des règlements de la Ville.

Les conseillers Wilkinson et Clark se joignent à la discussion pour faire part de leurs inquiétudes sur le sujet. Susan Jones indique que la Ville collaborera avec la Commission de la capitale nationale et l'Équipe consultative des événements spéciaux (ECES) pour mieux gérer le problème des graves lors de grands événements.

**Que le Comité des services communautaires et de protection prenne connaissance de ce réponses aux demandes de renseignements.**

REÇU

#### LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 10h 15.

---

**Coordonnateur du comité**

---

**Président**